
Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

Lamartine et la jeunesse républicaine du Canada français en 1848

Séraphin Marion

Volume 29, Number 1, 1950

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/300316ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/300316ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (print)

1712-9095 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marion, S. (1950). Lamartine et la jeunesse républicaine du Canada français en 1848. *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada*, 29(1), 42–50. <https://doi.org/10.7202/300316ar>

LAMARTINE ET LA JEUNESSE REPUBLICAINE DU CANADA FRANÇAIS EN 1848

SÉRAPHIN MARION

LAMARTINE et la jeunesse républicaine du Canada français ! Pareille juxtaposition surprend et semble même une gageure. Les historiens des lettres canadiennes n'ignorent pas l'influence *littéraire* de Lamartine sur la jeunesse canadienne, vers le milieu du siècle dernier : de tous les grands romantiques de France, c'est bien lui qui a le plus retenu l'attention de nos pères. Tout a été dit sur le christianisme diffus et le panthéisme vaporeux qui caractérisent l'œuvre lamartinienne. Comme Chateaubriand d'ailleurs, le poète de Milly n'a jamais eu l'intention de faire de l'apologétique. Mais comme son illustre prédécesseur, le Lamartine de la première manière aimait orienter les âmes vers l'au-delà et les conduire insensiblement au vrai par l'intermédiaire du beau. Les *Harmonies* de Lamartine sont-elles autre chose qu'un cantique de la créature au Créateur, un commentaire musical du texte des Livres saints : *coeli enarrant gloriam Dei* ? Est-il besoin d'observer que cette poésie religieuse et spiritualiste ne pouvait manquer de plaire infiniment aux Canadiens français si attachés à leur foi ? Ils eurent tôt fait de reconnaître dans ces *Méditations* et ces *Harmonies* des sentiments et des impressions conformes à leurs convictions de croyants. Enfin l'atmosphère littéraire se renouvelait depuis l'érotisme d'un Parny et les propos d'alcôve d'une Chloris ! La poésie quittait l'air vicié des boudoirs et des salons pour planer sur les sommets de la méditation et de l'extase. Nos pères s'en félicitèrent, ceux du moins qui lurent Lamartine sans opinions préconçues.

En 1848, Lamartine devient la coqueluche des salons québécois et montréalais. Cette année-là, il se vend même à Québec, chez J.-B. Corribeau, au numéro 9 de la rue Buade, des chapeaux à la Lamartine, « chapeaux brodés de velours et faits sur les corps d'étoffe de la première qualité »¹.

Mais jusqu'à ce jour, nul n'a signalé — et pour cause — l'influence *politique* du poète sur nos ascendants en général, et sur nos républicains en particulier. Comment la vedette de la Deuxième République, qui avait trop de fers au feu, en 1848, aurait-elle eu le loisir de s'attarder dans les méandres politiques du lointain Canada ? Influence littéraire, soit ! Seuls les amateurs de mystification oseraient admettre une autre espèce d'influence.

Il ne faut jurer de rien : souvent ce proverbe trouve, dans l'histoire, des applications opportunes. Pour le moment, acceptons sous bénéfique d'inventaire l'hypothèse d'un Lamartine soutenant un certain rôle politique au Canada français et feuilletons nos anciens journaux de 1848.

La Révolution de 1848 secoua la France. Pendant plusieurs années après l'avènement de la Deuxième République, les répercussions de cet événement se firent sentir en Europe et en Amérique. Le gouvernement

¹*Le Canadien*, 29 mai 1848.

français devint alors le point de polarisation des efforts de tous les libéraux dans l'un et l'autre monde. Les mots *liberté, égalité, fraternité* ensorcelaient de nouveau les âmes trempées au feu de plusieurs révolutions et patinées par des siècles de civilisation.

En Irlande, les langues se déliaient et les épées se dégainaient. Les journaux libéraux du Canada français ne manquèrent pas de consigner ce résultat avec une pointe de satisfaction. Même la *Revue Canadienne* traduit alors un extrait du journal intitulé *The United Irishman* et monte en épingle les phrases enfiévrées que voici :

Le jour de l'Irlande est enfin venu, grâce à Dieu et à la France. Son appel résonne à nos oreilles comme le cri de guerre et réchauffe notre sang comme le vin. Il faut nous unir, franchir toutes les barrières à l'exception de celles qui sont divines. Il faut plutôt mourir que laisser échapper cette heure providentielle sans obtenir notre libération. Le premier coup de canon que tirera l'Angleterre sera celui du soir qui annoncera le coucher de sa domination sur l'Irlande. Il ne s'agit pas de discuter le moment mais le moyen qui doit donner à l'Irlande son indépendance. Le temps approche, il vient avec le bruit d'une mer qui déborde ses rivages. Le peuple est-il prêt ? Il faut qu'il le soit, — aujourd'hui ou jamais. Concitoyens, levez la tête. Sortez de la poussière mortelle où vous dormez depuis si longtemps; ouvrez vos yeux à la lumière : Liberté, fraternité, égalité, qui luit d'un pôle à l'autre. L'acier brillant luira bientôt sur vos demeures désolées et le roulement du tambour du peuple chassera devant lui le nuage épais qui vous a caché la face du ciel. Surtout que tout homme qui n'a pas un fusil vende ses habits pour en acheter un.²

Entre-temps Lamartine délaissa temporairement les lettres afin de prêter main-forte à la naissante république. Le grand poète se métamorphosa en homme d'Etat. Nommé membre du gouvernement provisoire et ministre des Affaires étrangères, il rédigea une circulaire adressée aux agents diplomatiques de la France. Ce texte fut reproduit dans la *Revue Canadienne*, numéro du 7 avril 1848.

Le citoyen-ministre entendait bien montrer que l'avènement de la Deuxième République ne constituait aucunement un acte d'agression contre une forme quelconque de gouvernement dans le monde : la France désirait vivre en paix avec l'univers. Elle n'avait nullement l'intention de faire éclater, aux quatre coins de l'Europe et de l'Amérique, le tocsin libérateur : d'autres soucis retinrent son attention, au cours de sa vie éphémère. N'empêche que deux ou trois paragraphes de la circulaire durent éveiller des soupçons ou des inquiétudes dans les milieux anti-démocratiques et aviver les espérances patriotiques de certaines nations qui n'avaient pas encore toute leur place au soleil. Lamartine affirmait catégoriquement que la République française viendrait au secours de la Suisse si cette fidèle alliée « était contrainte ou menacée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques ». Quant à l'Italie, elle pouvait, elle aussi, compter sur la collaboration de la France pour établir et consolider son unité.

²*Revue Canadienne*, 4 avril 1848.

Bref, par la plume de Lamartine, la France promettait de ne pas provoquer la guerre civile chez ses voisins ; mais elle déclarait sa volonté incoercible « de ne jamais voiler la liberté au dedans, de ne jamais voiler son principe démocratique au dehors ». Elle se proclamait « l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développements légitimes d'instruction des nations qui veulent vivre du même principe que le sien ».

Cette circulaire de Lamartine prenait donc figure de manifeste. Le grand poète embouchait le buccin en l'honneur des libertés démocratiques. Par ricochet, il invitait les petits peuples, encore en tutelle, à vivre leur vie propre. En somme, il donnait publiquement des lettres de créance au nationalisme encore timide et inquiet de sa destinée.

Plusieurs virent alors en Lamartine un docteur ès choses révolutionnaires. Car voilà bien l'extraordinaire aventure : loin d'exorciser ce texte de sa moindre signification tendancieuse, certains prirent ces généralisations au pied de la lettre et harcelèrent Lamartine d'inopportunes requêtes : entre la proclamation d'un principe et son application, il y a souvent la distance de la coupe aux lèvres.

Ce sont les Irlandais, semble-t-il, qui frappèrent les premiers à la porte de Lamartine. Le 3 avril 1848, une députation irlandaise, que dirigeait Smith O'Brien, obtint une audience au cours de laquelle furent soulignés les malheurs de l'Irlande et l'urgence d'une entreprise concertée pour permettre à ce pays de reconquérir son indépendance. Ces braves gens n'avaient tenu nul compte de la nécessité où se trouvait la France de vivre en paix avec la puissante Albion.

Lamartine accueillit fraîchement cette députation. Pour une fois, il ne fit pas tant de façons. Il admit sans ambages que la France nourrissait alors des sentiments amicaux à l'égard de l'Angleterre. « Nous sommes en paix et nous désirons rester en bons rapports non avec tel ou tel parti de la Grande-Bretagne, mais avec la Grande-Bretagne tout entière ! Nous croyons cette paix utile et honorable, non seulement pour la Grande-Bretagne et pour la République française, mais pour le genre humain. »³ Lamartine, précurseur de l'Entente cordiale ; comme quoi les poètes sont quelquefois plus utiles à l'Etat que les joueurs de quilles !

Au Canada français, comme en Irlande, certains persistaient à réclamer l'avènement d'une république laurentienne : l'échec de l'insurrection de 1837 n'avait pas eu pour résultat de dissiper des illusions tenaces. *L'Avenir*, journal montréalais, s'était constitué bénévolement le porte-parole de cette minorité agressive.

Les modérés et les conservateurs firent couler des flots d'encre et de salive afin de contrecarrer une politique qu'ils tenaient pour intempestive ; quelques-uns de ces propos furent consignés, noir sur blanc, dans nos journaux et nos revues. Le style est rocailleux, mais la pensée ne prête le flanc à aucune équivoque.

Nous dirons une chose aux hommes généreux et dévoués de *L'Avenir*. Le moment est on ne peut plus mal choisi pour révolutionner

³Élie Halévy, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle* (Paris, 1912-23), IV, 277. On peut aussi lire cet extrait dans la *Revue Canadienne*, 5 mai 1848.

le Canada. Nos idées et nos dispositions, convenons-en, ne sont pas à la guerre. Le peuple a été assez mal nourri de théories et par suite d'interminables batailles inutiles, avant l'Union, qu'aujourd'hui qu'il a le pouvoir en main (ce qu'il n'eut jamais alors,) qu'il voit les hommes qu'il a choisis le représenter dans les conseils de la Souveraine et de fait gouverner en son nom le pays, le peuple, disons-nous, trouvera fort mauvaise et passablement originale, étrange, fantastique, votre idée de vouloir renverser l'ordre de choses actuel pour le remplacer par la République une et indivisible ou quelque chose de plus merveilleux encore...

Nous parierions que nos compatriotes si admirateurs qu'ils soient de la Révolution Française préfèrent le gouvernement responsable avec sa perspective au gouvernement provisoire de Paris avec l'horizon sombre et menaçant qu'il présente. Nos compatriotes ne profiteront pas aujourd'hui des événements qui se passent en Europe pour faire un bouleversement sans trop savoir ce qui viendra après.⁴

Ces phrases hérissées de « qui » et de « que » véhiculent toutefois des idées claires : toutes s'opposent à l'établissement d'une république sur les bords du Saint-Laurent.

Afin d'abattre d'un seul coup les sept têtes de l'hydre républicain au Canada français, le rédacteur en chef de la *Revue Canadienne* eut une idée à la fois ingénieuse et impertinente. Sans en demander la permission à l'auteur, il osa se servir du nom du grand poète pour confondre les jeunes libéraux de Montréal. Quelle meilleure preuve de l'extrême popularité de Lamartine dans le Canada français de 1848 ?

Lorsque fut proclamée la Deuxième République, le 25 février 1848, quinze jeunes Canadiens français, républicains convaincus, en auraient profité, semble-t-il, pour adresser des félicitations à la « jeunesse gauloise ».

A ces félicitations, les quinze madrés compères, encore jeunes et partant audacieux, auraient inséré un vœu. Ils demandaient à la France républicaine de 1848 de prêter main-forte aux Canadiens français pour expulser les Anglais des bords du Saint-Laurent ! On ne connaît pas les noms de ces quinze braves. Étaient-ils des patriotes farouches, des condottieri, des spadassins ou simplement des enfants terribles ? N'oublions pas encore une fois que Lamartine, comme tous les membres du gouvernement provisoire de la France, courtisait l'Angleterre et ne demandait pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec l'impératrice des mers et l'arbitre — alors souverain — des conflits internationaux. Voilà bien le piquant de l'affaire !

Le rédacteur en chef de la *Revue Canadienne* conçut alors l'amusante idée de fabriquer de toutes pièces la lettre que Lamartine est censé avoir adressée à la « jeunesse de la Nouvelle-France » en réponse aux félicitations décernées à la « jeunesse gauloise ». Document d'un certain intérêt pour les historiens, les littérateurs, les sociologues du Canada français : il atteste que les idées républicaines n'ont pas disparu chez nous, avec l'échec de l'insurrection de 1837; il témoigne, en outre, que le prestige

⁴*Revue Canadienne*, 18 avril 1848.

lamartinien s'exerçait, même au Canada, au delà des frontières de la littérature et de la poésie.

Sauf erreur, ce document est resté jusqu'ici enfoui dans la nécropole de nos anciens journaux. Il vaudrait d'être cité intégralement tant il est significatif. Contentons-nous de le résumer et d'en analyser quelques passages essentiels.

Impossible de s'y tromper : ces paragraphes n'émanent pas de la plume de Lamartine. Ils n'ont rien d'imprécis, de flou, de léger, de diaphane, de vaporeux. Bien au contraire, ils sont précis, satiriques, extrêmement réalistes, perspicaces avec un brin de taquinerie méchante. Lamartine écrivait souvent à la venvole; ici, il serait devenu puriste et il ne se gênerait nullement de donner, en passant, des leçons de bon parler aux jeunes Canadiens. C'est un Lamartine nouveau genre qui se serait ainsi révélé à nos arrière-grands-pères ainsi qu'à nos arrière-grand-mères. Mais, en 1848, plusieurs ont été dupes du procédé.

Cette réponse est datée de Paris, « Vieille France » : contraste voulu avec la « Nouvelle France » des destinataires. Elle commence par un double vocatif : « Citoyens ou Messieurs ». Enfin une note du rédacteur en chef de la *Revue Canadienne* explique que cette lettre de Lamartine, « reçue ce matin par la voie télégraphique de Troy et d'Albany », est mise immédiatement sous les yeux des lecteurs, « à l'exclusion d'autres matières préparées pour ce numéro »⁵. A n'en pas douter, Lamartine est déjà, pour nos pères, un grand personnage.

Le *citoyen* Lamartine apprend d'abord aux *citoyens*⁶ ou *messieurs* canadiens que, en ce premier jour de mai 1848, deuxième mois de la nouvelle République, la révolution n'a pas encore terminé son œuvre. Le nouveau régime est tellement instable que madame Lamartine a cru opportun de passer momentanément en Angleterre. Grandes heures quand même que celles de 1848 : elles permettent aux Français de France de communiquer rapidement, par voie télégraphique, avec leurs cousins du Canada. Cette découverte comble une immense lacune. Mais écoutons ce pseudo-Lamartine : c'est ravissant !

Exposés comme vous l'êtes tous les jours, nous dit Charlevoix, aux attaques meurtrières des Iroquois, des Hurons et des Algonquins qui, à chaque semaine du mois, ont encore le privilège, comme anciens seigneurs de votre pays, de faire subir aux successeurs des Brébœuf et des Lallement le même sort que ces premiers apôtres du nouveau monde ont si cruellement éprouvé; c'est-à-dire que, d'après Charlevoix, dont le livre est la dernière *gazette* que nous ayons sur les affaires canadiennes, un jésuite est brûlé chaque semaine, tout vif, sur la place du marché public dans la cité de Montréal, capitale du Haut-Canada, étant située sur le lac Ontario, bien au-dessus du Fort Frontenac.

Dès le deuxième paragraphe, ce Lamartine truqué devient impertinent. Les quinze jeunes Canadiens avaient fait tenir à la jeunesse

⁵*Revue Canadienne*, 5 mai 1848.

⁶Entre jeunes montréalais, on s'appelait alors souvent « citoyen » gros comme le bras.

gauloise une *adresse* de félicitations. Le rédacteur en chef de la *Revue Canadienne* qui se dissimule sous le manteau de Lamartine ne prise guère le mot, s'il aime la chose. Devenu subitement pédagogue, il rabroue les quinze jeunes Canadiens qui écrivent dans un style *anglais*. C'est bientôt dit.

Enregistrons ici, au nom des jeunes Canadiens, une vigoureuse dénégation d'anglicisme. Si nous en croyons Littré — dont l'autorité en la matière vaut bien celle du rédacteur en chef — le mot *adresse* signifie écrit ayant pour objet une demande, une adhésion, une félicitation, etc., présenté par un corps constitué, par une réunion de citoyens. Evidemment *présenter des félicitations* eût plu davantage au censeur canadien. Mais, étant donné que l'adresse peut servir de véhicule à des demandes, à des adhésions, à des vœux et à d'autres choses encore, l'expression *adresse de félicitations* ne mérite pas les foudres de qui que ce soit. Comme tant d'autres écrivains, petits et grands, le rédacteur en chef de la *Revue Canadienne* voit des anglicismes là où il n'y en a pas. De toute façon, il n'y a pas là de quoi pendre ni un homme, ni quinze hommes, fussent-ils les quinze jeunes Canadiens de 1848.

Après cette remarque intempestive, le faux Lamartine arrive sans plus tarder au cœur même de l'*adresse*. Désirez-vous un modèle de bon sens politique où se glissent des aveux inquiétants et des soupçons de persiflage ? Alors lisez ce qui suit :

Vous voulez, dites-vous, jeunes *citoyens* ou *messieurs*, qu'avant trois ans, la République fasse le tour du monde, et que, dans sa course, elle envahisse le Canada; et vous paraissez (car vous ne le dites pas d'une manière bien claire) vouloir invoquer le secours de la France pour vous aider à chasser les *anglo-saxons* du territoire américain.

Il m'est bien pénible de vous faire éprouver un refus. D'abord la France n'est pas assez forte, quand même elle le voudrait, pour chasser les *anglo-saxons* du continent américain, ce qui comprend les vingt millions de la population des Etats-Unis; secondement, quant au Canada, si vous n'avez à craindre que les *Iroquois*, les *Algonquins* et les *Hurons*, il me semble que vous devez être, ou assez forts pour les vaincre, ou assez prudents pour ne pas leur livrer bataille, si vous vous attendez à une défaite.

Quelles que soient vos vellétés, jeunes *citoyens* ou jeunes *messieurs* du Canada, la France ne peut pas venir à votre secours. Vous appartenez à un pays qui est une dépendance de l'Angleterre; eh ! bien, nous, qui représentons la « vieille France », nous désirons sincèrement rester en paix avec votre métropole.

N'oublions pas que, à quelques semaines de distance, en des termes identiques, ou peu s'en faut, Lamartine avait vraiment opposé à semblable demande d'une députation d'Irlandais la même fin de non-recevoir. Il était de bonne guerre, pour le rédacteur en chef de la *Revue Canadienne*, de prêter à Lamartine des propos qui ne contrastaient pas trop fortement avec ceux que le poète avait effectivement tenus à la députation irlandaise dirigée par Smith O'Brien.

Cette franchise plaît, même si elle est brutale. En 1848, la France ne pouvait venir au secours du Canada français. Mais, en 1914 et en 1939,

le Canada tout entier prêta secours à la France. De toute évidence, le rédacteur en chef n'a pas prévu cette double éventualité.

A son sentiment, il existe un autre motif de déconseiller la révolution aux Canadiens : ils jouissent d'un gouvernement responsable qui n'est pas pleinement accordé aux Français eux-mêmes. D'ailleurs « la plus belle des révolutions ne vaut pas le sang qu'elle fait couler ». Que les jeunes *messieurs* ou jeunes *citoyens* du Canada s'inspirent d'un pareil axiome, dans une « dépendance coloniale à peine connue en Europe ». Qu'ils n'imitent pas M. Papineau et ses disciples « qui, à cette époque [1839], se trouvaient d'autant plus près de l'échafaud que lui en était plus éloigné ». Surtout que les cousins de la Nouvelle France ne soient pas surpris d'une telle franchise. Ici le *citoyen* Lamartine — entendez le rédacteur en chef de la *Revue Canadienne* — apostrophe ses jeunes amis avec la morgue d'un aristocrate que la visite d'un manant importune :

Nous n'avons, pour ainsi dire, aucune communication avec le Canada. Si, lorsque vous êtes en paix avec les Iroquois, les Hurons et les Algonquins, vous publiez des livres, nous ne les recevons point. Les deux seules publications qui, dans les derniers temps, soient parvenues à notre connaissance, touchant les affaires du Canada, et qui m'ont été montrées l'autre jour, par mon ami M. Ledru-Rollin, sont deux espèces de pamphlets, l'un intitulé « Crise ministérielle » qui, pour moi est tout à fait inintelligible et mériterait à son auteur un voyage à « l'Azile »; et l'autre publié à Paris sous la signature de M. Papineau...

Environ un siècle plus tard, c'est-à-dire au cours de la deuxième guerre mondiale, le Canada français publia les manuscrits de quantité d'auteurs français qui avaient fui leur pays pour échapper à l'occupation allemande. Pour assurer la diffusion des ouvrages français aux quatre coins de l'univers, le Canada français vint à la rescousse de la France. C'est Montréal qui se substitua à Paris, lumière du monde alors mise en veilleuse. Étranges retours de l'histoire !

La lettre forgée se ferme sur un aveu triste pour un Français de France. Aveu qui, à lui seul, démontre la paternité canadienne de la prétendue « dépêche télégraphique ».

Quoique dépendance coloniale, vous êtes, permettez-moi de vous le dire, plus heureux que nous. Vous avez aujourd'hui le gouvernement responsable, c'est-à-dire, le vrai gouvernement représentatif, tenez vous-y. Vous, enfants de la France, abandonnés, jadis, par cette France elle-même, vous avez prouvé que vous saviez mieux jouir du gouvernement représentatif que votre ancienne mère-patrie ! Pussions-nous le comprendre aussi bien que vous l'avez compris vous-même !...

Puis, avec la propagation des principes anglais, la liberté de la presse doit devenir universelle. Elle existe déjà chez vous au plus haut degré; l'on ne peut en avoir une meilleure preuve que celle qu'a fournie la publication du « manifeste » de votre compatriote M. Papineau. Si le *citoyen* Thiers, ou le *citoyen* Odillon Barrot, avait osé faire publier un manifeste semblable, sous le gouvernement de Louis-

Philippe, et même sous celui qui lui a succédé, il y a vingt à parier contre un, qu'on l'aurait de suite conduit à Ste-Pélagie...

Encore une fois, vous Canadiens, nous vous félicitons d'avoir le « gouvernement responsable ». Nous qui sommes vos aînés, nous ne l'avons pas encore obtenu. Ne cherchez donc pas à changer de situation.

Soyez heureux, c'est le vœu sincère de votre,

Dévoué serviteur,

LAMARTINE.

Cinq Français de France ne surent pas flairer l'habile traquenard que leur tendait le rédacteur en chef de la *Revue Canadienne*. Dès le 8 mai 1848, ils s'empressèrent d'adresser une protestation au journaliste canadien qui, le lendemain, avec une parfaite désinvolture, la reproduisit dans sa feuille. Louis Letourneau — car c'est bien là son nom — rit sous cape et estima qu'il avait joué un bon tour à des Français de France. Mais lisons sans sourciller cette petite épître ampoulée.

MONTRÉAL, 8 mai 1848.

M. L.-O. LeTourneau,
Rédacteur en chef
de la *Revue Canadienne*

MONSIEUR,

Le nom de Lamartine est depuis longtemps un nom grand parmi les grands. La tâche pénible et glorieuse qu'il poursuit aujourd'hui, avec un si ardent et généreux patriotisme, lui a conquis l'une des plus belles pages sur les tables de l'histoire.

Profaner un nom si beau, si pur, si noble ! *au Canada*, n'est-ce pas un acte coupable à l'époque où nous vivons.

Aussi quand, dans l'intérêt d'une polémique, qui nous est étrangère, vous avez fait descendre dans l'arène, le nom de Lamartine, vous nous avez blessés profondément, comme français; notre cœur a saigné de douleur.

Protester, protester de toutes nos forces contre l'acte sacrilège que vous avez commis; c'est notre droit, c'est notre devoir, nous venons l'exercer.

En conséquence nous vous invitons Monsieur et vous requérons au besoin d'insérer notre lettre dans votre plus prochain numéro.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur

Vos très humbles serviteurs.

PIERRE LAFARGE.

D. LATTE.

J. DENOURIEZ.

AUGUSTE REGNIER.

P. E. PICAULT.

Pas si bête, le rédacteur en chef de l'*Avenir* ne se laissa pas prendre au piège. Sans hésiter il attribua la paternité de la lettre à Letourneau et ne le lui envoya pas dire. A cette époque, les journalistes canadiens avaient rarement recours au procédé qui consiste à dissimuler une main

de fer sous un gant de velours : ils n'employaient, en somme, que l'encensoir ou la matraque. Quel coup de matraque Letourneux ne reçut-il pas, ce jour-là, d'un confrère dépité : « Pensez donc à l'antithèse, bon Dieu ! Lamartine et Letourneux ! Le génie et sa négation ! Une puissante et sublime intelligence, la pédanterie à figure humaine ! Le rat d'Égypte qui gruge la pyramide ! L'âne revêtu de la peau du lion ! »⁷

Ces folâtreries et ce batifolage réussissent mal à camoufler le fait évident que voici : même en 1848, c'est-à-dire une dizaine d'années après l'insurrection, le credo républicain compte plusieurs adeptes parmi la jeunesse libérale du Canada français. Afin de rabattre le caquet de ces jeunes « rouges », le rédacteur en chef d'un journal montréalais ne crut mieux faire que d'invoquer l'autorité de Lamartine par le truchement d'une lettre amusante, même si elle frise l'irrévérence, en jetant dans les méandres de la politique canadienne de 1848, sans lui en demander la permission, une des plus puissantes personnalités de la Deuxième République française. Aux yeux des républicains de Montréal, Lamartine devint sans doute un renégat et un traître qui pactisait, au Canada, avec les ennemis du peuple. Et l'illustre poète n'en sut jamais rien ! L'incident semblerait démontrer encore une fois que toutes les réputations, même les mauvaises, sont un peu usurpées.

DISCUSSION*

Mr. Rothney asked what would have been Lamartine's reply had he known of the letter of the fifteen young men. Why were the young men dissatisfied with the responsible government which had been achieved? He believed that they had a genuine belief in democracy and thought that it had not yet been achieved. He added that the present Prime Minister traced back his political principles through Laurier to the Rouge party.

Dr. Marion denied that the present Liberal party derives from the Rouge party. Laurier made this clear in a reply to Beaugrand, editor of *La Patrie*, who claimed to have put Laurier in power. He distinguished between democracy and radicalism. Dr. Marion also added that Lamartine would have replied to the young men that France was not ready to make war in 1848 on their behalf. He admitted that the young Rouges should not be treated lightly. They were real democrats and had played a part in bringing democracy to Canada.

Mr. Rothney called attention to Laurier's membership in the Rouge party in his youth and suggested that he could not really disown all the Rouge traditions.

⁷*L'Avenir*, 10 mai 1848.

*The above comments represent the appropriate part of the discussion at the session. At this time a paper was also given by Mr. Mason Wade on the subject "Quebec and the French Revolution of 1789." Mr. Wade's paper will appear in a forthcoming issue of the *Canadian Historical Review*.